

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
199^e année
12 janvier 2023
n° 1 / 7978^e
pages 1 à 64

CHRONIQUE / Société

L'apport rémunéré par l'attribution de titres
donnant seulement accès au capital,
sur fond de requalification de vente en apport

> Jacques Moury

22

ÉDITORIAL

- 1 Français « de papier à souche » (Français « de souche » et « de papiers » de l'intérieur), *Didier Guével*

ACTUALITÉS

- 5 Guerre et pandémie : l'article 1195 du code civil et la « résiliation-réfaction »
9 Pollution de l'air (directives) : droit à réparation à l'égard d'un État membre

LECTURES

- 18 Fragments de littérature française sur le droit, *Jean-Sylvestre Bergé*

POINT DE VUE

- 19 Le double visage de la prescription de l'article 672 du code civil, *Jean-Denis Pellier*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 27 **Chronique** : La réponse pénale au cyber-délit commis à l'encontre d'un mineur, *Rodolphe Mesa*
34 **Panorama** : Responsabilité civile, *Philippe Brun, Olivier Gout et Christophe Quézel-Ambrunaz*
45 **Notes** : Pas de rétroactivité *in mitius* de la règle : « quand il y a les tuyaux, il y a le droit »,
note sous Civ. 2^e, 17 nov. 2022, Corinne Bléry
51 Violences conjugales et légitime défense : l'unité des fautes à l'épreuve du patriarcat,
note sous Crim. 4 oct. 2022, Alice Dejean de la Bâtie
55 L'affirmation de la recevabilité à agir en contrefaçon du titulaire de droit d'auteur à l'encontre
du licencié qui a violé les obligations du contrat organisant l'utilisation
d'un logiciel, *note sous Civ. 1^{re}, 5 oct. 2022, Pauline Léger*
60 Déchéance du recours de la caution à mesure des sommes que le débiteur n'avait pas à payer
au créancier : un arrêt salubre !, *note sous Civ. 1^{re}, 25 mai 2022, Anne Lou Randegger*

ENTRETIEN

- 64 Jean-Pierre Marguénaud – Le débat suscité par la récente proposition de loi
de La France insoumise visant à abolir la corrida demeure après le retrait
du texte de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale

DALLOZ

Lefebvre Dalloz

Tour Lefebvre Dalloz, 10 place des Vosges
CS 90358, 92072 Paris La Défense cedex
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

DIRECTRICE « CIVIL - PÉNAL & OUVRAGES »,
HÉLÈNE HOCH

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Rédacteur en chef : Alain LIENHARD (5403)

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{re} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

Fax : 01 41 48 47 92-ventes@dalloz.fr

Relations clients : Corinne ROUTIER, Responsable

Tél. : 01 83 10 10 10

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24-publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 959,74 € TTC

Étranger : 1016,56 € TTC

Prix au numéro : 41,86 € TTC

ISSN 0034-1835-N° CPPAP 1022 T 82206

DUPLIPRINT Mayenne

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Janvier 2023

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : Tour Lefebvre Dalloz,

10 place des Vosges, CS 90358

92072 Paris La Défense cedex

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

LECTURES

Jean-Sylvestre Bergé

18

Fragments de littérature
française sur le droit

ÉDITORIAL

Didier Guével

1

Français « de papier à souche »
(Français « de souche »
et « de papiers » de l'intérieur)

ACTUALITÉS

4

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Prêt (devoir de mise en garde): caractérisation
de l'emprunteur averti, *Com.* 4 janv. 2023

Contrat d'affaires

Guerre et pandémie: l'article 1195 du code civil
et la « résiliation-réfaction », *T. com. Paris*,
14 déc. 2022

Entreprise en difficulté

Restitution (demande): publicité du contrat de
crédit-bail, *Com.* 14 déc. 2022

Propriété intellectuelle

Marque européenne (usage): exploitant d'une
plateforme de vente en ligne,
CJUE 22 déc. 2022

Société et marché financier

Société par actions (capital social): licéité d'une
réduction à zéro, *Com.* 4 janv. 2023

Autorité des marchés financiers (saisie):

ordinateurs et téléphones,
Cass., ass. plén., 16 déc. 2022

7

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Accident de la circulation (implication): exemple
d'accident complexe, *Civ. 2^e*, 15 déc. 2022

Assurance (fausse déclaration): validité de la

déchéance de garantie, *Civ. 2^e*, 15 déc. 2022

Vente (promesse): indication d'un montant

maximal de prêt, *Civ. 3^e*, 14 déc. 2022

8

DROIT IMMOBILIER

Construction-Urbanisme

Construction (recours entre constructeurs):

point de départ du délai de prescription,

Civ. 3^e, 14 déc. 2022

9

DROIT PUBLIC

Droit administratif

Responsabilité administrative (véhicule):

constitution de partie civile, *Crim.* 4 janv. 2023

Environnement

Pollution de l'air (directives):

droit à réparation à l'égard d'un État membre,
CJUE 22 déc. 2022

Défrichement sans autorisation (délit):

portée de la destruction de l'état boisé,
Crim. 4 janv. 2023

Fiscalité

Loi de finances pour 2023: validation pour
l'essentiel et publication

Contributions indirectes (douanes):

portée d'un procès-verbal, *Com.* 4 janv. 2023

Santé publique

Cannabis (huile de cannabidiol): annulation de
l'interdiction de commercialisation,
CE 29 déc. 2022

12

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Contrat de travail (temps partiel): requalification
et rappel de salaires, *Soc.* 14 déc. 2022

Convention collective (interprétation): hiérarchie
des méthodes, *Soc.* 14 déc. 2022

Élections professionnelles (répartition des

sièges): compétence juridictionnelle,

Soc. 14 déc. 2022

Fonctionnement du marché du travail:

validation et publication de la loi

Contrat de travail (durée déterminée): signature

électronique, *Soc.* 14 déc. 2022

Sécurité sociale

Loi de financement pour 2023: validation pour
l'essentiel et publication,

Cons. const. 20 déc. 2022

15

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne (contrat de travail):
privilège de juridiction, *Soc.* 14 déc. 2022

Compétence européenne (concurrence): action

du ministre de l'économie et des finances,

CJUE 22 déc. 2022



POINT DE VUE

19

Le double visage de la prescription de l'article 672 du code civil
par Jean-Denis Pellier



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

22

L'apport rémunéré par l'attribution de titres donnant seulement accès au capital, sur fond de requalification de vente en apport
par Jacques Moury

27

La réponse pénale au cyber-délit commis à l'encontre d'un mineur
par Rodolphe Mesa

PANORAMA

34

Responsabilité civile
novembre 2021 – octobre 2022
par Philippe Brun, Olivier Gout
et Christophe Quézé-Ambrunaz

NOTES

45

Pas de rétroactivité *in mitius* de la règle: « quand il y a les tuyaux, il y a le droit », note sous Civ. 2^e, 17 nov. 2022
par Corinne Bléry

51

Violences conjugales et légitime défense: l'unité des fautes à l'épreuve du patriarcat, note sous Crim. 4 oct. 2022
par Alice Dejean de la Bâtie

55

L'affirmation de la recevabilité à agir en contrefaçon du titulaire de droit d'auteur à l'encontre du licencié qui a violé les obligations du contrat organisant l'utilisation d'un logiciel, note sous Civ. 1^{re}, 5 oct. 2022
par Pauline Léger

60

Déchéance du recours de la caution à mesure des sommes que le débiteur n'avait pas à payer au créancier: un arrêt salutaire!, note sous Civ. 1^{re}, 25 mai 2022
par Anne Lou Randegger

**La rédaction du Recueil
vous souhaite
une bonne année 2023**



2

3

ENTRETIEN

64

Jean-Pierre Marguénaud – Le débat suscité par la récente proposition de loi de La France insoumise visant à abolir la corrida demeure après le retrait du texte de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word) à Alain Lienhard (a.lienhard@lefebvre-dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

**Retrouvez également
votre revue numérique
sur Dalloz-Revues.fr**